

Synthèse des Ateliers départementaux Lot-et-Garonne

Atelier 2 : Autonomie

2 AVRIL 2014

- POINTS SAILLANTS et MOTS CLES :

POINTS SAILLANTS

- La notion d'autonomie est à définir au regard du désir et des besoins de la personne (faire ses courses, vivre seul dans un logement, travailler, gérer son argent, ...).
- Le travail pluri-professionnel est une pratique locale, qui dépend souvent des personnes et ne tire pas son existence des dispositifs ou processus actés institutionnellement.
- Le temps de l'accompagnement et les objectifs à atteindre sont liés à la problématique de la personne. Ce temps est parfois différent de celui des dispositifs et actions d'accompagnement.
- Une bonne connaissance des outils à disposition et des compétences des autres services et organismes partenaires est nécessaire pour orienter au mieux la personne

MOTS CLES

- Coordination
- Référent
- Décloisonnement
- Approche globale: outil unique et transmissible, évolutif, à l'usage de la personne elle-même et de ceux à qui elle s'adresse
- Appropriation par l'utilisateur, confiance, adhésion
- Partenariat, concertation
- Banque de recueil de données dans une logique ascendante pour analyse qualitative, permanente
- Données alimentées par différents groupes d'acteurs : usagers et habitants, professionnels, décideurs, financeurs, ...

POINTS POSITIFS ou LEVIERS A SOUTENIR	POINTS A AMELIORER
<ul style="list-style-type: none"> - Outil global de repérage - Logique préventive d'équipes mobiles pour observation et repérage de besoins dans les espaces de droit commun (école, loisirs, employeurs, etc.) - Réunions de concertation interprofessionnelle incluant l'utilisateur, en lieu neutre ou à domicile - Ouverture des institutions sur le territoire et les autres institutions - Soutenir les réflexions pluri-partenariales déjà existantes avec un pilotage, une impulsion de l'institutionnel - Permettre à ces réflexions de se poursuivre dans le temps - Accompagner le travailleur social dans son évolution, accepter la prise de risque « calculé » et le fait de commettre des erreurs - Donner du sens aux textes imposant l'évolution du travail social : importance de la pédagogie, de l'explication pour démontrer le sens, la pertinence de cette évolution et le positif à en ressortir. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux connaître et reconnaître les professionnels et les ressources du territoire - Mutualiser - Développer les fonctions complexes de référent et de coordonnateur - Elargir les modes d'appréhension des besoins : approche ouverte - Généraliser les pratiques de prévention - Autoriser une plus grande souplesse des prises en charge - Adapter l'accompagnement et les réponses aux besoins de l'utilisateur à l'instant T - Faciliter la création d'une palette de réponses et d'outils à la main du professionnel - Soutenir et accompagner les fins de prise en charge

PRECONISATIONS

- Soutenir/reproduire les pratiques inspirantes :
 - une prévention vigilante précoce ; ex : présence hebdomadaire d'équipes CMPI en crèches, maternité, service de pédiatrie
 - faire partager aux usagers les outils de recueil de besoins
 - associer les usagers aux concertations de professionnels
- Favoriser la multiplication de ce type d'actions
- Coordonner les observations et les analyser sur un territoire
- Faire coïncider organisation institutionnelle et décisions avec l'évolution de la situation de l'utilisateur (séjours de répit, accueils temporaires en établissements pour soutenir le projet d'autonomie,...).
- Favoriser les échanges pluri-professionnels pour s'informer et mieux connaître les missions, services et dispositifs partenaires
- Pérenniser les dispositifs expérimentaux qui sont pertinents et développent le « pouvoir d'agir » (GEM, ...)
- Créer des « coordonnateurs » de l'accompagnement de l'utilisateur et des « plateformes de services » pour une lisibilité de l'action des professionnels et pour limiter les interlocuteurs
- Penser des stratégies à moyen et long terme dans les organisations et politiques dès à présent ; ex : Se préoccuper du vieillissement de la population quelque soit le domaine d'intervention. Quels enjeux, quels impacts sur l'accompagnement, les dispositifs existants, l'accueil des plus jeunes ?
- Améliorer la LISIBILITE des actions et des dispositifs pour les professionnels (en vue d'une orientation efficace des usagers) et les usagers :
 - Utiliser les supports modernes de communication : Internet, support informatique pour divers annuaires, répertoires, plaquettes de présentation des acteurs et des dispositifs ; utilisation du site servicepublic.fr ou de sites des divers acteurs (ex : projet du CG 47 d'un site sur la protection de l'enfance).
 - Créer des guichets uniques d'accès à une information sur l'action sociale généralistes car territorialisés : nécessité de repenser

l'offre en points info jeunes ou points info familles, rôle des CMS ?

- Passer du nécessaire TRAVAIL EN RESEAU au PARTENARIAT, en s'astreignant à FORMALISER les partenariats (conventions, protocoles) pour pérenniser les actions sur le territoire malgré la mobilité des acteurs clefs.
- Développer l'ARTICULATION entre divers dispositifs pour PREVENIR LES RUPTURES dans les parcours des usagers. Généraliser des formules d'accompagnement permettant le TUILAGE. Dispositif idéal typique : le SAEIP qui permet à un jeune de 17 ans d'être suivi à sa majorité par les mêmes professionnels de la même structure quel que soit le changement de statut entraîné par son accession à la majorité (jeune majeur ASE, adulte handicapé, jeune en insertion Mission Locale, jeune délinquant). Autre exemple: création de la cellule 16/25 ans de la MDPH
- Mettre en place des dispositifs D'INCITATION FINANCIERE de recours au GCSMS, outil de coordination plébiscité.
- Faire résolument le choix de la TERRITORIALISATION (ou du « développement social LOCAL ») même si cela pose la question de l'identification du bon territoire (critère politique ou administratif ou sociologique ?)
- Favoriser l'INNOVATION au moyen de PROGRAMMATIONS PLURIANNUELLES permettant la PERENNISATION des financements et donc des actions
- Dans la relation à l'entreprise, PROMOUVOIR LES FORMULES D'IMMERSION DANS L'ENTREPRISE ET DE STAGES DE DECOUVERTE qui ont fait leur preuve en termes de mobilisation des publics en difficultés.

POINTS ESSENTIELS

- Diagnostic partagé
- Décloisonner
- Logique ascendante d'appréhension des besoins
- Approche transversale
- Modification des textes pour autoriser un assouplissement dans les prises en charge en établissements et services (permettre accueil permanent / temporaire ; SAVS / foyer de vie...) ainsi que leur financement dès lors que la situation de l'utilisateur le nécessite pour garantir une continuité de parcours de vie.
- Soutenir les réflexions et veiller à la mise en œuvre effective des fiches actions qui en découlent pour ne pas « décourager » les acteurs qui s'impliquent
- En matière d'ingénierie ou d'organisation financière :
- Favoriser l'innovation au moyen de programmations pluriannuelles permettant la pérennisation des financements et donc des actions
- Créer un fonds de modernisation de l'action publique doté par prélèvement sur les crédits opérationnels de l'Etat et/ou des Caisses Nationales de Sécurité Sociale pour financer l'innovation
- Développer les dispositifs d'incitation financière au développement des Groupements de coordination sociale et médico-sociale (GCSMS). Les GCSMS répondent à la nécessité de coordination pour la qualité du service à l'utilisateur. Le financement de ces incitations pourrait être dégagé par les économies générées par les GCSMS notamment en termes de mutualisation et d'optimisation des ressources humaines

MODALITES DE PARTICIPATION DES USAGERS A UNE REFONTE DU TRAVAIL SOCIAL

- Par le collectif
- Constat : on ne sait pas faire ; donc nécessité de travailler davantage avec les usagers
- Leur transmettre nos évaluations
- Avoir le temps et le droit de soutenir l'auto-organisation des usagers : validation politique et administrative
- Favoriser les Conseils de Vie Sociale (CVS) ou leurs équivalents partout
- Fédérer les CVS
- S'inscrire dans le développement social local
- Echanger avec les associations représentant les d'usagers
- Systématiser ou rappeler le nécessaire recours aux outils classiques de méthodologie de projet : les enquêtes de besoins auprès du public cible, en amont de l'action, et les enquêtes de satisfaction dans la phase d'évaluation.
- Dans l'accompagnement du parcours de l'utilisateur, tenir compte de son employabilité et de **son projet de vie** : les politiques publiques d'insertion professionnelle ne reconnaissent que le CDI temps plein alors que certains publics peuvent retrouver une citoyenneté lorsqu'ils sont employés à mi-temps sur des contrats aidés ou dans l'insertion par l'activité économique. Il ne s'agit pas de cautionner leur maintien dans une précarité économique (qui peut d'ailleurs être atténuée par des dispositifs d'intéressement) mais de permettre leur **accès à une reconnaissance sociale.**